



Pestalozzi

Evaluation formative des savoir-être, savoir-faire et savoirs transversaux

EVAL

Liberté, Egalité, Fraternité

par

Auteur : Lali Laliashvili - Géorgie

Editeur : Carmen Becker

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Titre de l'unité de formation

Liberté, Egalité, Fraternité

Brève description

« [...] Et en fait, la société civile, c'est le citoyen qui participe à la vie publique, qui sait quels sont ses droits, qui sait comment lutter pour ses droits. »

Bronislaw Geremek, Conseil de l'Europe, 2007

Pour les futurs citoyens...

- fournir aux élèves l'occasion d'exercer les droits des enfants de façon responsable.
- aider les élèves à comprendre les droits des citoyens.
- faire comprendre aux élèves que tous les droits sont d'égale importance et étroitement liés.
- permettre aux élèves de jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leurs droits et à ceux des autres.

Cette unité de formation propose **aux élèves de 12-16 ans**, des activités d'éducation à la compréhension et à la promotion des droits de l'enfant.

Les composants TASK :

1. Attitudes: A_DIV_1 [Acceptance of diversity as a positive value for the environment and the survival of humankind]
2. Attitudes: A_HR_2 [Readiness to adopt the values of human rights, and democratic citizenship as the foundations of living and acting together]
3. Skills: S_COOP_2 [Ability to draw on other's diverse expertise and experience for the benefit of the group's work]
4. Knowledge: K_EPIST_2 [Understanding the ways in which meanings of concepts are influenced by contexts and power relations]

Résultats attendus :

- ✓ Découvrir les droits de l'enfant.
- ✓ Comprendre les droits de l'enfant.
- ✓ Agir pour les droits de l'enfant.
- ✓ Travailler en groupe.
- ✓ Donner son avis...

Activités

	Durée	Méthodes utilisées
Activité 1. Je découvre les droits de l'enfant - « Le carnet de Lieneke », Jacob Van Der Hoeden (l'histoire de Rashel)	60 minutes	Analyse du texte et des photos
Activité 2. Les droits de l'enfant	60 minutes	Discussion Travail en groupe Présentation
Activité 3. J'agis pour les droits de l'enfant - Partager avec les autres	80 minutes	Discussion Travail en groupe Présentation
Activité 4. Evaluation	20 minutes	

Activité 1: Je découvre les droits de l'enfant

Durée: 55 min

Résultat attendu

- ✓ Concevoir des mots, comme : égalité, discrimination, s'exprimer
- ✓ Définir les droits de l'enfant par rapport de l'histoire de Rashel (« Le carnet de Lieneke », Jacob Van Der Hoeden)

Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Analyse du texte et des photos - travail en groupe
- ✓ Discussion

Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Les photos de différents enfants
- ✓ Des fiches avec les mots suivants : égalité, discrimination, s'exprimer

Dispositions pratiques

- ✓ Les apprenants sont installés en cercle en assemblée
- ✓ Le formateur découpe préalablement les différents éléments : des fiches et des photos

Procédure

étape 1 (10 min)

Réaliser des activités juste avant aborder le sujet de l'histoire de Rashel pour aider à réfléchir aux élèves au sujet des droits et des devoirs de l'homme :

- ✓ Faire décrire aux élèves (formés en groupe de deux) des photos proposées par le professeur pour définir des différences et similitudes entre les personnages des photos exposées.
- ✓ Faire la discussion entre les élèves et le professeur pour définir les mots suivants : égalité, discrimination, s'exprimer.

étape 2 (15 min)

- ✓ Faire (établir) des rapports / des liens entre les photos et les mots proposées pour les élèves pendant les activités précédentes (ci-dessus).

étape 3 (25 min)

Faire connaître **l'histoire de Rashel** (« Le carnet de Lieneke », Jacob Van Der Hoeden)

- ✓ Faire connaître **l'histoire de Rashel** (« Le carnet de Lieneke », Jacob Van Der Hoeden)
- ✓ Faire chercher quel droit de Rashel n'est pas respecté d'après cette histoire.

étape 4 - Débriefing/réflexion (10 min)

- ✓ Le professeur mène **la discussion** autour de la question suivante :
Quels droits ont-ils les enfants d'après vous ?
Le professeur marque au tableau ce qu'ils nomment les élèves comme droit et après, il leur demande des arguments pour chaque droit.

Conseils aux formateurs...

Activité 2: Les droits de l'enfant

Durée: 60 min

Résultat attendu

- ✓ Faire découvrir/connaître les droits et les devoirs de l'enfant

Méthodes/techniques utilisées

- ✓ Travail en groupe
- ✓ Travail individuel
- ✓ Présentation
- ✓ Echange en assemblée

Matériel et ressources nécessaires

- ✓ Des dessins – bande dessinée (**l'histoire de Rashel**) découpées en morceaux
- ✓ Des légendes – les extraits et les phrases adaptées tirées des articles des droits de l'enfant

Dispositions pratiques

Procédure

étape 1 (15 min)

- ✓ Amener les élèves à réfléchir sur des parallèles entre les dessins tirés de la bande dessinée (**l'histoire de Rashel**) et les phrases tirées des articles des droits de l'enfant
- ✓ Chaque élève trouve pour chaque dessin une phrase convenable des articles des droits de l'enfant

étape 2 (10 min)

- ✓ Le professeur organise une discussion en assemblée autour des questions suivantes:

Est-ce que vous avez déjà rencontré les enfants qui ne sont pas protégés ?
Que peut-on faire pour protéger les droits des enfants ?

Le professeur amène les élèves à exprimer leurs réflexions personnelles et aussi à être dans une position d'écoute de ce que pensent les autres, de réflexion sur l'évolution de sa propre position.

Etape 3 (15 min)

- ✓ Travail en groupe : ***Tous les enfants d'aujourd'hui...***
Les élèves sont invités à compléter/terminer la phrase : **J'ai le droit à ...** par tous les droits de l'enfant, d'après leurs imaginations.
- ✓ Présenter le travail de chaque groupe et rédiger une liste des droits de l'enfant inventés par les élèves.

étape 4 - Débriefing/réflexion (20 min)

- ✓ Distribuer en trois groupe 3 parties du document « Convention des droits de l'enfant » pour chercher et marquer ce qu'il y a commun entre celui-ci et celui que les élèves ont fait à leur manière.
- ✓ Compléter s'ils trouvent nécessaire, leur version du document des droits de l'enfant.

Conseils aux formateurs

Activité 3: J'agis pour les droits de l'enfant - Partager avec les autres

Durée: 80 min

<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les autres ✓ Accepter la différence
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation ✓ Travail en groupe ✓ Discussion
<p>Matériel et ressources nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le document « des droits de l'enfant » fait par les élèves ✓ Convention des droits de l'enfant ✓ Les feuilles du papier, les crayons de couleur, de la colle, des ciseaux etc.
<p>Dispositions pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Disposer les tables dans la classe de façon qui permettent de travailler en petits groupes
<p>Procédure</p> <p>étape 1 (15 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire connaître et partager le document des droits de l'enfant (rédigé/fait par les élèves) avec les élèves de l'école spécialisée (les élèves handicapés) <p>étape 2 (15 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer les élèves de l'école spécialisée (les élèves handicapés) dans le projet : écouter leurs idées à propos des droits de l'enfant et compléter le document d'après leurs idées. <p>Etape 3 (60 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer les élèves de l'école spécialisée (les élèves handicapés) dans le projet : former quatre groupes et fabriquer des illustrations pour le document des droits de l'enfant. <ul style="list-style-type: none"> I groupe – fabriquer le globe en utilisant le papier mâché II groupe - fabriquer les drapeaux des pays voisins de la Géorgie III groupe – dessiner des contours sur le globe et le colorier IV groupe – découper de différentes figures (les enfants etc.) pour décorer le globe.

Etape 4 (30 min)

- ✓ Les élèves se réunissent et exposent les travaux de chaque groupe avec le document des droits de l'enfant.

Conseils aux formateurs

Activité 4: Evaluation de la session de formation et réflexion

Durée: 20 min

<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire le point sur les apprentissages ✓ Faire réfléchir sur les apprentissages ✓ Envisager les activités suivantes
<p>Méthodes /techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Echange en assemblée ✓ Questionnaire individuel
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des petits papiers ✓ Une boîte
<p>Arrangements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les élèves sont installés en cercle en assemblée
<p>Procédure</p> <p>étape 1 (15 min)</p> <p>On demande aux élèves, tour à tour, de rappeler les différentes étapes de la session de formation.</p> <p>Les apprenants peuvent émettre des remarques concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce qu'ils ont particulièrement apprécié ; - Ce qu'ils ont moins apprécié ; - Les éléments qu'ils retiennent de leur apprentissage ; - Les éléments qu'ils ont moins bien compris. <p>étape 2 (5 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ On distribue un papier à chaque apprenant ✓ Chaque apprenant est invité à écrire sur le papier : - Une idée d'activité qu'il aimerait développer autour de la question abordée <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le formateur récupère l'ensemble des papiers et si le temps le permet, le contenu des papiers peut être partagé en assemblée.
<p>Conseils aux formateurs</p>

Références

1. « Le carnet de Lieneke », Jacob Van Der Hoeden ;
2. La Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)
3. <http://www.momes.net/Apprendre/Instruction-civique/Les-droits-de-l-enfant/La-Convention-Internationale-des-Droits-de-l-Enfant> version adaptée aux enfants dès 10 ans. Accessed 29.01.2017